



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Vandalisme antichrétien

Question écrite n° 9724

Texte de la question

M. Michel Guiniot alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les actes commis à l'encontre des catholiques et des églises en France. Un sondage IFOP-Pèlerin portant sur le regard des Français sur les églises et le patrimoine est paru dernièrement. Selon celui-ci, 52 % des Français estiment que le patrimoine culturel religieux est mal entretenu. 73 % des Français sont prêts à s'engager pour soutenir la restauration de l'église de leur village et 61 % sont même prêts à entretenir cette église. Toutefois, ce sondage contraste avec les faits divers recensés. Pour 2021, les actes antichrétiens sont majoritaires (près de 50 % des actes commis contre l'ensemble des religions) dans les recensements effectués par une mission parlementaire, publiée en 2022. Pour exemple, pour ce seul mois de juin 2023, les églises Saint-François-Xavier (Paris), Saint-Gabriel (Paris), Saint-Cornély (Carnac), Saint-Roch (Ajaccio) ont été victimes de vandalisme. De plus, le curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Liban, à Lyon, a même été agressé par des jeunes. Ces églises sont l'histoire de France et les curés en sont les gardiens : ces édifices font partie de l'histoire de France et des racines chrétiennes. M. le député souhaite savoir quelles sont les protections particulières affectées aux édifices catholiques, ainsi qu'aux ministres du culte de cette confession, en raison de leur surexposition face aux comportements agressifs d'une partie de la population opposée aux chrétiens. Il souhaite également la communication des actes commis contre les édifices chrétiens en France, ainsi que contre la population catholique en raison de sa religion.

Données clés

Auteur : [M. Michel Guiniot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9724

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2023](#), page 6037

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)